

6.0 crédits

60.0 h + 30.0 h

2q

Enseignants:	Jerkovic Vesna ; Collin Sonia (coordinateur) ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	Prérequis: CHIM 1170 Chimie organique 1e partie
Thèmes abordés :	Principes et pratique des méthodes d'analyse par chromatographie : - bases - place dans l'analyse organique - chromatographie gazeuse - chromatographie HPLC.
Acquis d'apprentissage	Acquisition d'un savoir, d'un savoir faire, d'une attitude à propos des techniques de séparation, des méthodes d'analyse associées, du travail en laboratoire (sécurité, esprit critique, travail en groupe). <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Evaluation : Examen Travail personnel, y compris préparation et présentation d'un protocole d'analyse Possibilité de suivre le cours seul, ou le cours + séminaire
Contenu :	1. Introduction: la démarche de l'analyse organique: principes appliqués lors de l'extraction, la séparation, l'analyse qualitative et quantitative. 2. Fondements théoriques des méthodes d'analyse: - Extraction: solubilité, miscibilité, lipophilie, les grandes méthodes d'extraction (6h) - Synthèse des dérivés en vue de faciliter l'extraction, la séparation des composés organiques et l'identification des fonctions (4h30) - Principes de la séparation et méthodes chromatographiques de base (CCM, colonnes préparatives) (2h) - Chromatographie gazeuse (GC) capillaire et chromatographie liquide à haute pression (HPLC) (8h) - Méthodes de la séparation chirale (2h)
Autres infos :	Le cours ne fait appel à aucun support particulier qui serait payant et jugé obligatoire. Les ouvrages payants qui seraient éventuellement recommandés le sont à titre facultatif.
Cycle et année d'étude: :	> Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation bioingénieur
Faculté ou entité en charge:	AGRO